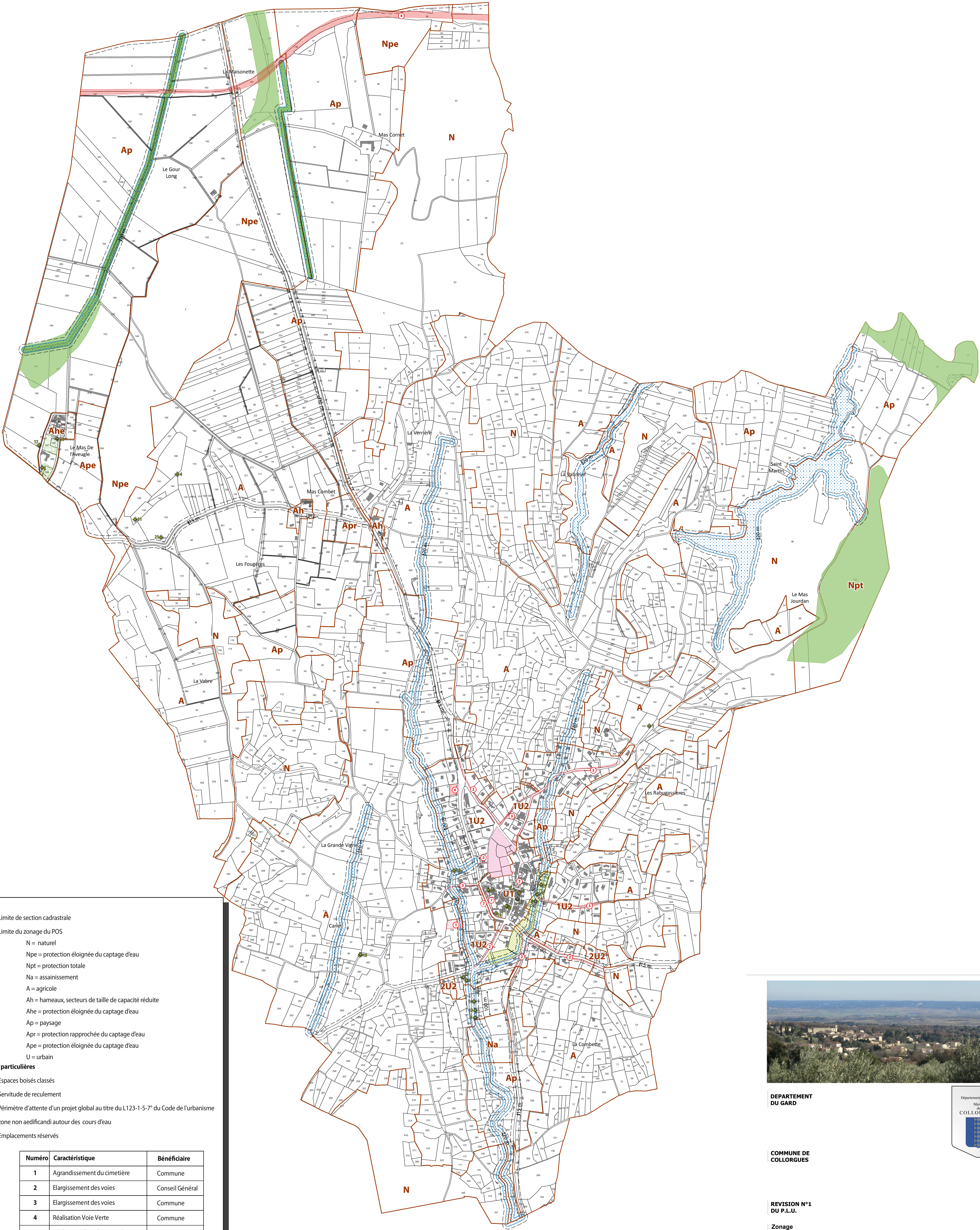




Zonages

- Limite de section cadastrale
- Limite du zonage du POS
- N = naturel
- Npe = protection éloignée du captage d'eau
- Npt = protection totale
- Na = assainissement
- A = agricole
- Ah = hameaux, secteurs de taille de capacité réduite
- Ahe = protection éloignée du captage d'eau
- Ap = paysage
- Apr = protection rapprochée du captage d'eau
- Ape = protection éloignée du captage d'eau
- U = urbain

Servitudes particulières

- Espaces boisés classés
- Servitude de reculement
- Périmètre d'attente d'un projet global au titre du L123-1-5-7° du Code de l'urbanisme
- zone non aedificandi autour des cours d'eau
- Emplacements réservés

Numéro	Caractéristique	Bénéficiaire
1	Agrandissement du cimetière	Commune
2	Elargissement des voies	Conseil Général
3	Elargissement des voies	Commune
4	Réalisation Voie Verte	Commune
5	Réalisation d'un chemin piéton	Commune
6	Réalisation d'un parking	Commune
7	Aménagement de la traversée de village	Commune

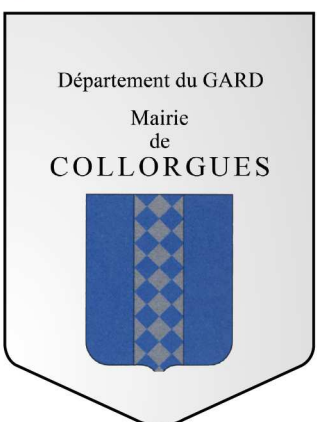
Eléments protégés au titre du L.123-2-a,7° du Code de l'Urbanisme

- Espaces verts protégés L123-1-5,7°
- Espaces naturels préservés L123-1-5,7°
- Petit patrimoine protégés L123-1-5,7°



DEPARTEMENT
DU GARD

COMMUNE DE
COLLORGUES



REVISION N°1
DU P.L.U.

Zonage
Plan de l'agglomération (1/5 000)



10, rue de la Méditerranée
34070 Montpellier
Tel: 04 67 60 55 20
Fax: 04 67 60 55 21

PLU arrêté par DCM le :		Dossier approuvé par le conseil Municipal en date du
REVISIONS	MODIFICATIONS	
N° 1	N°	
N°	N°	
N°	N°	
N°	N°	Visa